



Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :

15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :

14

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :

10+1 procuration

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 septembre 2025

Sous la présidence de M. Jean-Louis BARLIER

Membres présents :

M. Jean Louis BARLIER, Mme Martine THOMANN, M. Michel BATOT, M. Jean Claude VILMAIN,
Mme Christiane WERTENBERG, M. Christian COUTY, M Aurélien ANCEL, M Clément BERTRAND,
Mme Valérie GÄRTNER, M. Patrick FEIG

Procurations : Mme Marie-José LANTHERMANN à Mme Martine THOMANN

Membres absents excusés : Mme MAILLET Zoé, M Yannick DENNY, Mme Marie-France HAXAIRE

Délibération N° 45/2025 : Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2541-6 du CGCT qui stipule que lors de chacune de ses séances, le Conseil municipal désigne son secrétaire

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **DESIGNE** Laure LAPLAGNE secrétaire de séance

Pour copie conforme au registre de délibérations



Fréland, le 10 septembre 2025
Le Maire,
Jean-Louis BARLIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
COMMUNE DE FRÉLAND
52, Grand'Rue - 68240



Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :
15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :
14

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :
10+1 procuration

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 septembre 2025

Sous la présidence de M. Jean-Louis BARLIER

Membres présents :

M. Jean Louis BARLIER, Mme Martine THOMANN, M. Michel BATOT, M. Jean Claude VILMAIN,
Mme Christiane WERTENBERG, M. Christian COUTY, M Aurélien ANCEL, M Clément BERTRAND,
Mme Valérie GÄRTNER, M. Patrick FEIG

Procurations : Mme Marie-José LANTHERMANN à Mme Martine THOMANN

Membres absents excusés : Mme MAILLET Zoé, M Yannick DENNY, Mme Marie-France HAXAIRE,

Délibération N° 46/2025 : Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2025

Le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2025 a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil. Il est soumis à approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2025.

Pour copie conforme au registre de délibérations



Fréland, le 10 septembre 2025
Le Maire,
Jean-Louis BARLIER

Accusé de réception en préfecture
068-216800979-20250909-46_2025-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025



Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :
15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :
14

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :
10+1 procuration

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 septembre 2025

Sous la présidence de M. Jean-Louis BARLIER

Membres présents :

M. Jean Louis BARLIER, Mme Martine THOMANN, M. Michel BATOT, M. Jean Claude VILMAIN, Mme Christiane WERTENBERG, M. Christian COUTY, M Aurélien ANCEL, M Clément BERTRAND, Mme Valérie GÄRTNER, M. Patrick FEIG

Procurations : Mme Marie-José LANTHERMANN à Mme Martine THOMANN

Membres absents excusés : Mme MAILLET Zoé, M Yannick DENNY, Mme Marie-France HAXAIRE,

Délibération N° 47/2025 : Compte-rendu des décisions prises par M le Maire en vertu de ses délégations:

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération n° 28 du Conseil Municipal en date du 15 juin 2020

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

Entendu les explications du Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PREND NOTE** des décisions suivantes :
- Droit de préemption urbain :
 - Exercice du droit de préemption dans les conditions suivantes :

DIA transmise le 30 juillet 2025 par Me Béatrice GUILLIER, notaire à KAYSERSBERG

propriétaire : BATOT Brigitte

parcelle : section 1 – parcelle n° 21 – 35 Grand'rue – 01a35ca

prix : 142 000€

Bien non préempté

Pour copie conforme au registre de délibérations



Fréland, le 10 septembre 2025

Le Maire, Jean-Louis BARLIER



Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :
15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :
14

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :
10+1 procuration

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 septembre 2025

Sous la présidence de M. Jean-Louis BARLIER

Membres présents :

M. Jean Louis BARLIER, Mme Martine THOMANN, M. Michel BATOT, M. Jean Claude VILMAIN, Mme Christiane WERTENBERG, M. Christian COUTY, M Aurélien ANCEL, M Clément BERTRAND, Mme Valérie GÄRTNER, M. Patrick FEIG

Procurations : Mme Marie-José LANTHERMANN à Mme Martine THOMANN

Membres absents excusés : Mme MAILLET Zoé, M Yannick DENNY, Mme Marie-France HAXAIRE,

Délibération N° 48/2025 : Désignation d'un ambassadeur BIMBY/BUNTI

Dans le cadre de l'opération collaboratif « BIMBY BUNTI » adoptée par la Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg le 24 juillet dernier, il est nécessaire de désigner un ambassadeur de cette opération par commune.

Pour rappel cette opération a pour objectif d'aider les propriétaires et futurs propriétaires de biens situés dans les communes de la Communauté de Communes de Kaysersberg et de Ribeauvillé à réaliser leur projet de création de logements neufs (BIMBY) et de réhabilitation ou de reconfiguration de biens immobiliers existants (BUNTI), afin de créer une offre de logements à proximité des services, abordables et sans étalement urbain.

L'animation de ce dispositif innovant a été confié à Villes Vivantes, une société d'urbanisme spécialisée dans la densification douce des villes et villages de France.

L'ambassadeur qu'il convient de désigner aura comme mission :

- D'être l'interlocuteur privilégié pour échanger sur les projets
- D'être acteur dans la communication locale avec les habitants

Pour cela les ambassadeurs suivront une formation initiale pour apprendre à présenter le service, mobiliser les habitants. Ils auront également accès à une interface de suivi permettant de localiser et suivre les projets, les actions engagées et l'état d'avancement des projets.

Entendu les explications du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

avec 9 voix POUR, 1 voix CONTRE (M. Patrick FEIG), 1 ABSTENTION (Mme Christiane WERTENBERG)

- **DESIGNE** Aurélien ANCEL ambassadeur à l'opération collaboratif « BIMBY BUNTI »
- **CHARGE** M. le Maire de l'application de la présente décision, et l'autorise à signer tout document y afférant

Pour copie conforme au registre de délibérations



Fréland, le 10 septembre 2025
Le Maire, Jean-Louis BARLIER

Accusé de réception en préfecture
068-216800979-20250909-48 2025-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025



Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :
15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :
14

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :
10+1 procuration

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 septembre 2025

Sous la présidence de M. Jean-Louis BARLIER

Membres présents :

M. Jean Louis BARLIER, Mme Martine THOMANN, M. Michel BATOT, M. Jean Claude VILMAIN,
Mme Christiane WERTENBERG, M. Christian COUTY, M Aurélien ANCEL, M Clément BERTRAND,
Mme Valérie GÄRTNER, M. Patrick FEIG

Procurations : Mme Marie-José LANTHERMANN à Mme Martine THOMANN

Membres absents excusés : Mme MAILLET Zoé, M Yannick DENNY, Mme Marie-France HAXAIRE,

Délibération N° 49/2025 : Demande de subvention de l'amicale des Joyeux retraités

La Commune a été sollicitée par l'amicale des joyeux retraités pour l'octroi d'une aide financière pour l'achat d'articles de sport pour les séniors de l'amicale.

Entendu les explications du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **DECIDE** de verser une subvention exceptionnelle de 514.55€ pour l'acquisition de matériel de sport sénior
- **CHARGE** M. le Maire de l'application de la présente décision, et l'autorise à signer tout document y afférant

Pour copie conforme au registre de délibérations



Fréland, le 10 septembre 2025

Le Maire,

Jean-Louis BARLIER



Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :

15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :

14

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :

10+1 procuration

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 septembre 2025

Sous la présidence de M. Jean-Louis BARLIER

Membres présents :

M. Jean Louis BARLIER, Mme Martine THOMANN, M. Michel BATOT, M. Jean Claude VILMAIN, Mme Christiane WERTENBERG, M. Christian COUTY, M Aurélien ANCEL, M Clément BERTRAND, Mme Valérie GÄRTNER, M. Patrick FEIG

Procurations : Mme Marie-José LANTHERMANN à Mme Martine THOMANN

Membres absents excusés : Mme MAILLET Zoé, M Yannick DENNY, Mme Marie-France HAXAIRE,

Délibération N° 50/2025 : Demande de subvention de l'APP

M. Jean Claude VILMAIN quitte la salle (règle de départ)

La Commune a été sollicitée par l'APP de Fréland pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de l'animation qu'elle a organisée le 13 juillet dernier.

Les dépenses liées à cette soirée s'élèvent à 1017.91€ TTC.

Entendu les explications du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de verser une subvention de 600€ pour l'organisation de la soirée du 13 juillet dernier
- **CHARGE** M. le Maire de l'application de la présente décision, et l'autorise à signer tout document y afférant

M. Jean Claude VILMAIN réintègre la salle

Pour copie conforme au registre de délibérations



Fréland, le 10 septembre 2025

Le Maire,

Jean-Louis BARLIER

Accusé de réception en préfecture
068-216800979-20250909-50 2025-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025



Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :

15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :

14

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :

10+1 procuration

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 septembre 2025

Sous la présidence de M. Jean-Louis BARLIER

Membres présents :

M. Jean Louis BARLIER, Mme Martine THOMANN, M. Michel BATOT, M. Jean Claude VILMAIN, Mme Christiane WERTENBERG, M. Christian COUTY, M Aurélien ANCEL, M Clément BERTRAND, Mme Valérie GÄRTNER, M. Patrick FEIG

Procurations : Mme Marie-José LANTHERMANN à Mme Martine THOMANN

Membres absents excusés : Mme MAILLET Zoé, M Yannick DENNY, Mme Marie-France HAXAIRE

Délibération N° 51/2025 : Admission en non-valeur

Le comptable public a adressé à la Commune une demande d'admission en non-valeur pour des créances irrécouvrables.

Entendu les explications du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **DECIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants :

- Exercice 2022 Avoir non remboursé 12.50€ RAR inférieur au seuil de poursuite
- Exercice 2022 Fermages 2022 3.34€ RAR inférieur au seuil de poursuite
- Exercice 2020 Loyer camping 2019 500.00€ Poursuite sans effet

➤ **DIT** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 516.24€

CHARGE M. le Maire de l'application de la présente décision, et l'autorise à signer tout document y afférant.

Pour copie conforme au registre de délibérations



Fréland, le 10 septembre 2025

Le Maire,

Jean-Louis BARLIER

Accusé de réception en préfecture
068-216800979-20250909-51 2025-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025



Nombre des Membres du
Conseil Municipal élus :
15

Nombre des Membres qui
se trouvent en fonction :
14

Nombre des Membres qui
ont assisté à la séance :
10+1 procuration

COMMUNE DE FRÉLAND

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 septembre 2025

Sous la présidence de M. Jean-Louis BARLIER

Membres présents :

M. Jean Louis BARLIER, Mme Martine THOMANN, M. Michel BATOT, M. Jean Claude VILMAIN, Mme Christiane WERTENBERG, M. Christian COUTY, M Aurélien ANCEL, M Clément BERTRAND, Mme Valérie GÄRTNER, M. Patrick FEIG

Procurations : Mme Marie-José LANTHERMANN à Mme Martine THOMANN

Membres absents excusés : Mme MAILLET Zoé, M Yannick DENNY, Mme Marie-France HAXAIRE

Délibération N° 52/2025 Attribution du marché travaux de voirie 2025

Comme suite au vote du budget 2025, une consultation a été lancée pour le remplacement des toitures de la mairie et de la salle polyvalente.

La consultation s'est déroulée entre le 3 juin et le 7 juillet 2025. 4 entreprises ont répondu aux 2 lots.

Toutes les offres étaient recevables.

Entendu les explications du Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DECIDE** d'attribuer le marché de réfection des toitures comme suit :
 - Lot 1 - Travaux de couverture de la mairie :
 - NICOLAS R COUVERTURE SAS - 28 RUE EDOUARD BRANLY -68000 COLMAR :
 - Montant HT : 45 560.00 soit montant TTC : 54 672.00
 - Lot 2 - Travaux de couverture de la salle des fêtes
 - NICOLAS R COUVERTURE SAS - 28 RUE EDOUARD BRANLY -68000 COLMAR :
 - Montant HT : 77 530.50 soit montant TTC : 93 036.60
- **CHARGE** M. le Maire de l'application de la présente décision, et l'autorise à signer tout document y afférant
- **CHARGE** le Maire de solliciter le fond de concours communautaire « *Rénovation énergétique de bâtiments communaux et production d'énergies renouvelables* » pour la réfection des toitures de la mairie et de la salle polyvalente et son raccordement au réseau de chaleur, à hauteur de 50%, soit 62 000€ pour la partie toitures. Il sera aussi sollicité 50% également pour le raccordement au réseau de chaleur.
- **CHARGE** le Maire de solliciter des subventions auprès du fonds vert et auprès du dispositif climaxion

Pour copie conforme au registre de délibérations



Fréland, le 10 septembre 2025

Le Maire, Jean-Louis BARLIER

Accusé de réception en préfecture
068-216800979-20250909-52_2025-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025